

## Atelier Milieu agricole — 18 septembre 2024

Les acteurs du milieu agricole de la région ont été invités à participer à un atelier sur invitation le 18 septembre 2024 pour échanger sur l'avenir énergétique de la MRC de Marguerite-D'Youville dans le cadre de la démarche Courant collectif.

Au total, 22 personnes du milieu agricole ont participé à la rencontre, dont des personnes représentant le syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les objectifs étaient :

- »» Présenter l'information disponible entourant les énergies renouvelables dans la MRC;
- »» Démystifier les différents types d'énergies renouvelables;
- »» Permettre aux personnes présentes de partager leurs idées, réflexions et préoccupations concernant les énergies renouvelables dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

La rencontre a débuté avec des présentations par les membres de l'équipe de la MRC. Par la suite, un atelier a permis aux personnes présentes de discuter sur différents thèmes quant à l'avenir des énergies renouvelables dans la MRC et dans un contexte agricole, de même que le rôle que la MRC devrait jouer dans le développement de ces énergies.



## Voici les faits saillants des discussions :

- »» Des inquiétudes ont été partagées quant au manque d'informations précises sur les impacts potentiels des projets, notamment sur la santé et l'environnement.
- »» Les impacts potentiels de ce type de projets sur les meilleures terres agricoles du Québec ont été discutés.
- »» Les projets éoliens pourraient avoir des effets négatifs sur la cohésion sociale, en créant des divisions entre personnes voisines, notamment en raison des compensations financières qui pourraient favoriser certaines personnes par l'installation d'éoliennes sur leurs terres.
- »» L'avis et les commentaires entourant les projets devraient être pondérés en fonction de ceux qui auront des impacts directs, des impacts indirects (voisins) ainsi que les personnes vivant en milieu urbain.
- »» Il y a un manque d'information sur les bénéfices financiers potentiels et, par conséquent, des doutes demeurent sur la rentabilité des projets comportant un nombre limité d'éoliennes et leur contribution potentielle à l'enrichissement de la communauté.
- »» La distance minimale de 750 m pour l'implantation des éoliennes en dehors du périmètre urbain est jugée trop faible par certaines personnes.
- »» Les distances séparatrices proposées en milieu urbain et celles proposées pour les résidences isolées en milieu agricole ne sont pas équitables.

- »» Des préoccupations ont été soulevées à l'égard des impacts des travaux d'aménagement des éoliennes (par exemple : espace de travail, circulation, compaction des sols, etc.) et des impacts après le démantèlement des projets (par exemple : bases de ciment laissées dans le sol).
- »» La consultation en amont est appréciée, même s'il manque beaucoup de réponses à ce stade-ci.
- »» Des attentes ont été exprimées à l'effet d'éviter les relations tendues entre les propriétaires agricoles et les promoteurs privés, la MRC doit aborder ces négociations différemment.

Il a également été demandé aux personnes présentes comment pouvaient être utilisées les redevances financières pour soutenir le milieu agricole advenant le développement d'un projet éolien.

### Les 5 principales réponses furent les suivantes :

- Réduction de taxes, crédits de taxes pour le milieu agricole
- Aider à trouver de la relève agricole
- Nettoyage des cours d'eau
- Protection de l'environnement, des bandes riveraines, bonnes pratiques agro-environnementales
- Soutenir l'agriculture biologique

# Merci

à toutes les personnes  
présentes d'avoir partagé  
leurs réflexions sur l'avenir  
énergétique de notre territoire !